



PRÉVOYANCE **الاتيـام**

CNRA **RCAR**

POLITIQUE DE MANAGEMENT

Dans un contexte marqué par la volonté des pouvoirs publics à élargir la couverture sociale, à renforcer l'inclusion financière, à réduire les disparités sociales et à moderniser l'administration pour donner une forte impulsion à sa relation avec les citoyens, la Branche Prévoyance acteur majeur et expert dans la gestion des régimes de retraites et des fonds de solidarité vise à consolider son caractère de tiers de confiance en tant que gestionnaire de référence des régimes de retraite et des fonds de solidarité.

Conscients de ce contexte et de notre responsabilité envers plus d'un million de citoyens que nous servons, nous œuvrons au quotidien, pour mieux répondre à leurs attentes et besoins.

En effet, nous adoptons, au niveau de la Branche Prévoyance, un Système de Management conforme aux meilleurs standards internationaux qui positionne le client et nos parties prenantes au centre de nos réflexions et de nos préoccupations.

Dans ce cadre et afin de répondre aux différentes exigences applicables de nos clients et de nos parties intéressées pertinentes, nous nous engageons à :

- Assurer la satisfaction de nos clients en fournissant, dans le respect des délais, des produits et services conformes aux exigences en vigueur ;
- Prendre en considération les exigences des parties intéressées pertinentes en termes de respect des orientations et des obligations de conformité ;
- Garantir la conformité aux exigences légales, réglementaires, contractuelles et autres exigences applicables à la Branche Prévoyance ou à ses organismes gérés ;
- Porter les valeurs du groupe CDG et à déployer les engagements du Pacte One CDG ;
- Éliminer les dangers et réduire les risques pour la santé et sécurité au travail principalement ceux liés à la circulation dans nos locaux ;
- Consulter et faire participer les représentants du personnel pour les aspects relatifs à la santé et sécurité au travail ;
- Procurer des conditions de travail sûres et saines pour la prévention des traumatismes et pathologies liés au travail ;
- Protéger l'environnement, y compris la prévention de la pollution, principalement celle liée à l'utilisation des ressources énergétiques et naturelles ;
- Protéger les actifs informationnels des clients et des parties prenantes de la Branche Prévoyance contre l'ensemble des menaces éventuelles ;
- Fournir les moyens nécessaires pour l'atteinte des objectifs fixés.

Afin d'honorer ces engagements, nous nous sommes fixé les priorités stratégiques suivantes :

- **Axe 1** : Apporter des solutions et être utile pour les pouvoirs publics dans le cadre des différents chantiers de la réforme des retraites ;
- **Axe 2** : Poursuivre le partenariat avec les pouvoirs publics en tant qu'apporteur de solutions et gestionnaire sous mandat des Fonds de Solidarité ;
- **Axe 3** : Faire de la gestion des investissements une dynamique au service des équilibres des régimes gérés et du financement rentable de l'économie ;
- **Axe 4** : Identifier et développer de nouveaux relais de croissance en ligne avec les métiers de la Branche Prévoyance ;
- **Axe 5** : Poursuivre l'amélioration continue de la chaîne de valeur, du dispositif opérationnel et de la gestion de risques au service de la performance opérationnelle, de l'agilité et de l'utilisation juste des moyens.

Pour accompagner et soutenir la réalisation des priorités stratégiques, la Branche Prévoyance mettra en œuvre un plan de transformation culturelle visant à favoriser les synergies entre les structures, l'innovation et l'instauration d'un climat de co-construction entre les collaborateurs.

Ainsi, nous comptons sur l'engagement et l'implication permanente de nos collaborateurs dans le déploiement et l'amélioration continue de notre système de management, et ce, afin de garantir sa réussite.

Mohamed Ali BENSOUDA
Directeur de la Branche Prévoyance
CDG Prévoyance - CNRA - RCAR

04 AVR. 2022